



BULLETIN MUNICIPAL • N° 87 • JUILLET 2014



SAINT-JACUT-LES-PINS



SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Le Conseil en bref	4 - 8
Budgets	8 - 9
Subventions aux associations	10
Transports scolaires	11
État-civil	12
Urbanisme	13
Petite enfance	14
Service Enfance & Jeunesse (CLSH)	15
Médiathèque & Cybercommune	16
Vie associative	17 - 25
Liste des associations	26
Calendrier des fêtes et manifestations	27
Liste des acteurs économiques	28 - 29
Communiqués	30 - 31
Informations administratives	32 - 33
Permanences des services publics	34
Informations pratiques	35

Directeur de la publication : Christophe Royer

Conception - Mise en page - Retouches photos - Impression : Imprimerie Numérique Agromarais
Entreprise adaptée - 1 ZI la Gare - 56220 ST-JACUT-LES-PINS - 02 99 71 90 93

Couverture : recto : La mairie - Entrée Est du bourg (©Photos MB Odent) - Étang de Bodéan (©photo Sonia Frech)
Verso : La nouvelle station de pompage hydraulique du Gué Blandin (©photos Mairie). Droits réservés.

LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens vers vous pour ce traditionnel mot du Maire. La nouvelle équipe de conseillers municipaux se joint à moi pour vous faire part de notre volonté d'agir en faveur du bien-être jacutais. Nous avons fait le choix tous ensemble de proposer nos services à la commune pour les six prochaines années.

La Commune de Saint-Jacut-Les-Pins est une commune dynamique, à la fois par son tissu associatif, mais aussi par son activité économique, représentant nombre d'emplois, permettant de travailler tant dans l'agriculture, le scolaire, le service à la personne, que dans les parcs de loisirs, l'insertion, l'artisanat, le commerce... Le bien-vivre est important et c'est une de nos priorités. Nous serons à l'écoute des attentes de chacun, tout en respectant l'intérêt collectif qui passe par l'équilibre des finances et permet à la mairie de proposer des services nombreux et de qualité. Notre commune a la chance de ne pas être trop endettée (une des moins endettée du secteur par habitant), mais n'a pas non plus énormément de capacités, car elle fait partie des communes qui ont le moins de moyens d'investissements. Nous articulons ce savant mélange dans l'intérêt des Jacutais, présents et futurs.

En effet, nous devons continuer à préparer l'arrivée des nouveaux-nés et des nouveaux-venus. Une classe de l'école primaire va fermer à la rentrée et il ne faut pas, à terme, que cela remette en cause le bon fonctionnement et le devenir de cet établissement, qui est primordial pour notre attractivité. Il faut promouvoir l'image de la commune, et c'est ce que nous ferons et c'est ce que chacun d'entre nous doit faire, car il fait bon vivre à Saint-Jacut-les-Pins !

C'est pourquoi, nous avons fait le choix de proposer à la population jacutaise un service plus performant. En effet, le Centre de Loisirs, tel qu'il existe actuellement fonctionne de façon très spartiate, sans local dédié, et avec des conditions de travail qui peuvent être compliquées. Nous aurions pu faire le choix de ne pas financer ce projet, qui ne revêtait peut-être pas de critère d'urgence, mais il s'agit ici d'opportunité. En effet, grâce à l'effort du personnel et des élus, les subventions obtenues se situent à près de 80 %, soit le maximum que nous pouvons obtenir pour un tel projet. Si nous avions attendu, nous n'aurions pas bénéficié de ces financements,

puisque certaines lignes n'étaient pas reconduites, et donc le coût résiduel aurait été plus élevé dans quelques années, car nous aurions été obligé de faire quelque chose à un moment ou à un autre.

La construction du local de stockage, décidée lors du mandat précédent a quant à elle commencé, et a deux objectifs principaux. Le premier est de permettre aux Services Techniques d'avoir un espace plus important pour stocker du matériel, qui au fil des années devient plus conséquent. Le deuxième est de permettre aux associations qui en ont besoin, d'avoir un local où stocker du matériel, plus spacieux que celui existant jusqu'alors. Le coût s'avère ici aussi relativement modique, puisque la location du précédent local dédié aux associations permettra de financer une partie du bâtiment.

Nous sommes également attentifs à l'entretien des bâtiments existants, puisque les travaux, décidés par l'ancienne équipe, de réfection du beffroi de l'église et des ailes du moulin à vent de la Butte des Moulins sont en cours. Les travaux d'entretien et de réparation de bâtiments ne sont pas négligeables et représentent un budget important pour la Commune, il y a des bâtiments qui nécessiteront des réparations conséquentes, que nous planifions dans le mandat.

Nous avons également fait le choix de renouveler le parc informatique de la médiathèque, qui avait dix ans, et qui ne répondait plus forcément aux attentes et aux besoins des utilisateurs. Nous disposons ainsi d'outils modernes qui permettront de proposer des activités diverses et variées, notamment avec l'achat d'une liseuse ou une tablette, qui sont des matériels prisés actuellement et qui permettront aux jeunes et aux moins jeunes de visiter cet espace qui ne demande que ça.

Les beaux jours arrivent et nous vous souhaitons de passer un bel été sur notre commune, qui sera ponctué de moments forts proposés notamment par les associations et qui permettront à tout un chacun de pouvoir participer à des manifestations éclectiques qui contribuent au rayonnement de notre territoire.

BON ÉTÉ À TOUS !



LE CONSEIL EN BREF

Le Conseil municipal élu lors des élections du 23 mars 2014



(en partant du bas et de gauche à droite)

1^{er} rang : Ambroise TUAL,
Marie-Paule NAEL, Christophe ROYER,
Béatrice STEVANT, Jean-Yves DENOUAL

2^e rang : Samuel BURBAN,
Carole AMAND, Patrick HERVIEUX,
Marie-Elisabeth PREVERT,
Michel LE CLAIRE, Caroline ASSELIN

3^e rang : Franck METAYER,
Nathalie GUYODOT, Adrien DANIELLO,
Laurence MORGANT,
Eugène LE BRETON, Aurélie HOUDART,
Stéphane OGER, Adeline BOUREUX

Maire : Christophe ROYER

1^e Adjointe : Marie-Paule NAEL (affaires sociales, cadre de vie)

2^e Adjoint : Jean-Yves DENOUAL (voirie, assainissement)

3^e Adjoint : Ambroise TUAL (bâtiments et logements communaux, espaces verts)

4^e Adjointe : Béatrice STEVANT (vie associative et culturelle, vie économique)

Délégués aux structures intercommunales

Structures intercommunales	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes	Christophe ROYER, Marie-Paule NAEL	J-Yves DENOUAL
SIAEP de ST JACUT LES PINS (eau potable et SPANC)	Christophe ROYER, Patrick HERVIEUX	
Centre de secours de ROCHEFORT-EN-TERRE	Jean-Yves DENOUAL, Laurence MORGANT, Michel LE CLAIRE, Stéphane OGER	
Collège public de MALANSAC	Aurélien HOUDART, Carole AMAND	
Grand Bassin de l'Oust	Jean-Yves DENOUAL, Adeline BOUREUX	
Mission Locale de REDON	Adrien DANIELLO	
Fédé du Pays de Vilaine	Nathalie GUYODOT	Carole AMAND
Référent Sécurité Routière	Jean-Yves DENOUAL	Laurence MORGANT
Correspondant Défense	Franck METAYER	
Comité d'appui/Hôpital REDON	Adeline BOUREUX, Samuel BURBAN	
SEM EADM	Christophe ROYER	Jean-Yves DENOUAL
ARIC (formation des élus)	Laurence MORGANT	
Association PAS A PAS	Eugène LE BRETON	Adeline BOUREUX
COPAS	Marie-Paule NAEL	

Commissions communales

Commissions	Elu référent	Membres
Cadre de vie	Marie-Paule NAEL	Ambroise TUAL & 3 personnes extérieures au CM (Géraldine GOUEDO, Alain RICHARD, Antoine COUTON)
Voirie & assainissement	Jean-Yves DENOUAL	Eugène LE BRETON, Samuel BURBAN, Patrick HERVIEUX, Franck METAYER, Michel LE CLAIRE, Laurence MORGANT
Bâtiments & logements communaux	Ambroise TUAL	Marie-Elisabeth PREVERT, Eugène LE BRETON, Patrick HERVIEUX, Samuel BURBAN
Espaces verts & camping	Ambroise TUAL	Adeline BOUREUX, Aurélie HOUDART, Eugène LE BRETON
Vie associative & culturelle	Béatrice STEVANT	Stéphane OGER, Adrien DANIELLO, Nathalie GUYODOT
Vie économique	Béatrice STEVANT	Adrien DANIELLO, Franck METAYER, Caroline ASSELIN
Affaires scolaires	Christophe ROYER	Caroline ASSELIN, Aurélie HOUDART, Carole AMAND
Communication	Christophe ROYER	Nathalie GUYODOT, Samuel BURBAN, Franck METAYER, Béatrice STEVANT
Finances	Christophe ROYER	Marie-Paule NAEL, Jean-Yves DENOUAL, Ambroise TUAL, Béatrice STEVANT, Michel LE CLAIRE, Eugène LE BRETON, Laurence MORGANT, Caroline ASSELIN

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Président	membres du conseil municipal	Membres hors CM
Christophe ROYER	Marie-Paule NAEL, Samuel BURBAN, Patrick HERVIEUX, Adeline BOUREUX, Adrien DANIELLO	Marie-Madeleine ECHELARD, Annie BURBAN, Jean-Pierre CHEVALIER, Joseph KERGOUSTIN, Géraldine GOUEDO

Commission d'appel d'offres

Président : Christophe ROYER

Titulaires : Jean-Yves DENOUAL, Ambroise TUAL, Eugène LE BRETON

Suppléants : Patrick HERVIEUX, Franck METAYER, Marie-Elisabeth PREVERT

Délégué au CNAS

Comité national d'action social : Christophe ROYER

Communauté de communes du pays de Redon (CCPR)

Commission locale d'évaluation des transferts de charges :
Christophe ROYER (titulaire), Ambroise TUAL (suppléant).

Commission intercommunale des impôts directs :
Franck METAYER (titulaire), Jean-Yves DENOUAL (suppléant)

LE CONSEIL EN BREF ...

Impôts locaux

Vote lors de la séance du 11 mars 2014 = reconduction des taux de l'an dernier, soit :

- Taxe d'habitation : 12,84 %
- Foncier bâti : 16,20 %
- Foncier non bâti : 62,00 %

Drapeau • Guerre 1914-1918

Un drapeau a été acheté par la Commune afin de rendre hommage aux anciens combattants, en cette année de célébration du centenaire du début de la "Grande Guerre". L'achat est entièrement financé par une subvention du Conseil Général et par la souscription volontaire organisée par l'association des anciens combattants.

Local de stockage

Les marchés ont été signés et attribués aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Adresse	Montant HT
1 - VRD	LEMEE TP	ST-DOLAY (56)	31 293,60 €
2 - Maçonnerie	LORGEOT	MOLAC (56)	69 437,20 €
3 - Charpente	LA MAISON DUBOIS	SIXT-SUR-AFF (35)	9 043,34 €
4 - Couverture	LA MAISON DUBOIS	SIXT-SUR-AFF (35)	9 735,72 €
5 - Métallerie	DEFI	LEGE (44)	6 631,94 €
6 - Electricité, plomberie	RYO SARL	MALANSAC (56)	9 101,68 €
TOTAL DES MARCHÉS DE TRAVAUX			135 243,48 €

Les travaux ont commencé au mois de mai, la livraison du bâtiment est prévue pour septembre prochain.

Moulin à vent de la Butte des Moulins

Des travaux d'entretien vont être réalisés durant la saison estivale afin de préserver ce bâtiment : décapage et lasure sur les ouvertures, huisseries et ferronneries (bâtiment), décapage et lasure sur les pièces en bois, traitement des pièces métalliques (ailes et queue). Les travaux seront réalisés par l'entreprise DEBAYS de PLEUCADEUC pour un montant de 7 710 € HT.

Église : restauration du beffroi des cloches

Le beffroi des cloches de l'église présentant des désordres importants, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre sa restauration afin d'assurer la sécurité des lieux et le bon fonctionnement des cloches. Les travaux seront entrepris par l'entreprise BODET de PLÉRIN (22) pour un montant de 16 439,50 € HT. Une subvention de 3 320 € a été attribuée par le Conseil Général pour ces travaux.

Centre de loisirs

Le Conseil Municipal a validé le projet de construction d'un centre de loisirs. L'estimation financière de cette opération, réalisée par le cabinet BLEHER, s'élève à un montant de 478 170 € HT comprenant :

- maîtrise d'œuvre + BET + SPS + CT + REPRO + assurances
- travaux : bâtiment + préau + cour + VRD

Des financements ont été demandés auprès des partenaires suivants :

- Etat (DETR) : accord pour 102 500 € en 2014 et 102 500 € en 2015
- Caisse d'Allocations Familiales : 39 000 € + prêt sans intérêt de 117 000 €
- Conseil Général : demande pour 75 000 € en 2015 et 44 542 € en 2016
- Conseil Régional (contrat de Pays GIP) : demande pour 19 000 €

Ainsi, ce projet pourrait être financé à hauteur de 80 %, taux maximal possible d'aides publiques pour un projet communal.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du 13/06/13, le Conseil Municipal avait décidé de lancer une procédure de modification simplifiée du PLU afin de procéder à la correction d'erreurs matérielles quant au tracé du zonage de 2 parcelles. Lors de la séance du 11/03/14, la modification a été validée puisqu'aucune observation n'a été reçue durant la consultation ouverte au public (durée de 1 mois).

Restaurant scolaire : fourniture des repas

Après lancement d'une consultation de prestataires pour la fourniture de repas en liaison chaude, l'offre de RESTECO a été retenue pour un montant de 2,30 € HT, soit 2,43 € TTC le repas. Le coût de revient du repas, outre la fourniture par le prestataire, comprend également le coût d'exploitation du restaurant scolaire (eau et assainissement, électricité, téléphone, frais de personnel, frais d'entretien des locaux, amortissement du bâtiment). Le prix de facturation aux familles, soit 3,00 € le repas, couvre environ 50 % du coût de revient.

Médiathèque : remplacement de matériel informatique

Après consultation de plusieurs fournisseurs, l'offre d'EUROPACIFIC de REDON a été retenue pour un montant de 3 774 € HT. Elle comprend :

- 4 PC fixes (avec pack office, antivirus, webcam, micro casque)
- 1 ordinateur portable
- 1 scanner
- 1 tablette
- 1 liseuse

La garantie est étendue à une période de 3 ans.

Services techniques : achat d'un tracteur

Après consultation de plusieurs fournisseurs, l'offre des établissements JACOPIN de QUESTEMBERG a été retenue pour un montant de 70 800 € HT. Elle comprend :

- 1 tracteur Massey-Ferguson 5610 Panoramic (4 RM – 105 CV)

Emplois saisonniers :



Emile DUVAL est affecté aux services techniques durant le mois de Juillet



et **Antoine MORICE** durant le mois d'Août.



Quentin GEFFROY est affecté au camping durant le mois de Juillet



et **Jérémie BERNICOT** durant le mois d'Août.

LE CONSEIL EN BREF ...

- 1 chargeur MX T410 « Pack Propilot »
Le tracteur Renault Ergos 436 et le chargeur Faucheur sont repris pour un montant de 14 300 € HT.
Le coût net de cet achat, reprise déduite, est donc de 56 500 € HT, soit 67 800 € TTC.

Lotissement des Orpins

2 lots, entièrement viabilisés, restent à vendre au prix de 25 € le m² :

- le N° 8 : superficie de 611 m² pour un montant

de 15 275 €

- le N° 9 : superficie de 671 m² pour un montant de 16 775 €

Contact : EADM – 02.97.01.59.91

Piégeage des ragondins

Opération renouvelée en 2014 : 12 piègeurs bénévoles.

Indemnité attribuée : 61 € par piègeur (comme en 2013).

BUDGETS 2014

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	367 150.00 €
012	Charges de personnel	432 700.00 €
014	Atténuation de produits	500.00 €
65	Autres charges de gestion courante	244 524.56 €
66	Charges financières	26 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
042	Opération d'ordre de transfert en sections	14 533.00 €
023	Virement de la section d'investissement	55 613.91 €
	Total des dépenses	1 142 021.47 €
Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
013	Atténuations de charges	15 000.00 €
70	Produits de services	47 100.00 €
73	Impôts et taxes	479 959.00 €
74	Dotations et participations	549 900.00 €
75	Autres produits de gestion courante	45 000.00 €
76	Produits financiers	1 000.00 €
042	Travaux en régie	3 000.00 €
002	Excédent reporté	1 062.47 €
	Total des recettes	1 142 021.47 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	45 300.00 €
66	Charges financières	24 100.00 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €
042	Opération d'ordre de transfert en sections	79 395.00 €
002	Déficit reporté	15 966.56 €
	Total des dépenses	164 761.56 €

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits de gestion	99 900.00 €
77	Produits exceptionnels	27 724.56 €
002	Recettes	37 137.00 €
	Total des recettes	164 761.56 €

BUDGET C.C.A.S.

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
011	Charges à caractère général	2 620.89 €
012	Charges de personnel	410.00 €
65	Autres charges de gestion courante	7 100.00 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €
	Total des dépenses	10 130.89 €

Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits des services du domaine	500.00 €
74	Dotations, subventions et participations	5 600.00 €
002	Excédent antérieur reporté	4 030.89 €
	Total des recettes	10 130.89 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement : + **200 206.86 €** (199 144.39 € affectés en investissement)

BUDGET ASSAINISSEMENT : Résultat d'exploitation : - **4 683.92 €** (Déficit)

BUDGET C.C.A.S. : Résultat de fonctionnement : + **4 030.89 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2014

ASSOCIATIONS	MONTANT
APEL ST JACUT LES PINS	
• Sorties scolaires	1 300.00 €
• Animation de Noël	1 000.00 €
• Projet pédagogique	1 900.00 €
TOTAL	4 200.00 €
OGEC – ST JACUT (garderie)	5 200,00 €
Espoir Basket & Football - ST JACUT	3 750.00 €
Les Relayeurs de st-Jacut – ST JACUT	700.00 €
Donneurs de sang- ST JACUT	110.00 €
Club de l'Amitié - ST JACUT	255.00 €
Club Cyclos - ST JACUT	450.00 €
FNACA ST JACUT LES PINS	200.00 €
Société de Chasse - ST JACUT	500.00 €
Foyer des Jeunes – ST JACUT	1 000.00 €
Les Débrouill'arts – ST JACUT	2 750.00 €
Eau Grées des Moulins - ST JACUT	500.00 €
Ass. de gestion du Lycée - ST JACUT (17 € X 13 élèves)	221.00 €
Tous en Forme (Gym) - ST JACUT	370.00 €
MOTO CLUB de ST JACUT	400.00 €
TOTAL ASSOCIATIONS DE ST-JACUT	20 606.00 €
ASSOCIATIONS	MONTANT
Fédé du Pays de Vilaine – REDON : CIAS (5,15 €/hab.)	9 398,11 €
Centre de loisirs - St Jacut	3 382.00 €
TOTAL ANIMATION	12 780.11 €
Scouts et Guides de France - MALANSAC	100.00 €
FNATH (Mutilés du Travail) - ALLAIRE	60.00 €
Ass. PAS A PAS - ST NICOLAS DE REDON	70.00 €
Ligue contre le cancer - VANNES	40.00 €
AIDE - REDON	100.00 €
S.E.M. AGRI – QUESTEMBERG (GVA)	75.00 €
Resto du cœur 35 - RENNES	90.00 €
UDSP 56 - orphelins de sapeurs pompiers	20.00 €
Les amis de la santé du Morbihan - LA GACILLY	20.00 €
ADMR – ALLAIRE (1,10 €/hab.)	2 007.50 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	2 482.50 €
SOUS-TOTAL	35 868.61 €
CCAS ST JACUT LES PINS	1 600.00 €
TOTAL	37 468.61 €
RAPPEL : subvention 2014 votée lors du CM du 14/11/13 • COSPC du canton d'Allaire (0,08 €/hab.)	146.00 €
RAPPEL : subvention 2014 votée lors du CM du 11/03/14 • APEL de ST JACUT (classe de neige 2014 : 120 € X 54 élèves)	6 480.00 €
TOTAL GÉNÉRAL CUMULÉ – Année 2014	44 094,61 €

TRANSPORTS SCOLAIRES

Délivrance des cartes - Rentrée 2014-2015

Collège d'ALLAIRE + Lycée ISSAT de St-Jacut Les Pins

- Le mardi 26 août 2014 à la Mairie d'Allaire de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
- Le mercredi 27 août 2014 à la Mairie de Rieux de 14 h 00 à 16 h 30.

Le règlement peut être effectué en :

- ➔ une seule fois pour la totalité à la rentrée de septembre.
- ➔ deux fois : dépôt de deux chèques à la rentrée de septembre : 1^{er} chèque (1^{er} trimestre) encaissé en septembre, second chèque (2^e et 3^e trimestres) encaissé en janvier.

Pour les règlements par courrier : vous pouvez transmettre en mairie d'Allaire votre paiement à l'ordre du Trésor Public avec une enveloppe libellée à votre adresse affranchie aux tarifs en vigueur : pour un renouvellement d'inscription (tarif lettre -20 g) et pour une première inscription (tarif lettre - 50 g). Merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

Pour une première inscription ou un changement d'établissement joindre une photo d'identité de l'élève.

Collège de MALANSAC

- Le lundi 25 août 2014 au centre social Éveil à Caden de 14 h à 18 h.
- Le mercredi 27 août 2014 à la mairie de St-Jacut les Pins de 14 h à 16 h.
- Le mercredi 27 août 2014 de 10 h 15 à 12 h à la salle associative de Peillac.
- Le Vendredi 29 août 2014 au centre social éveil à Caden de 14 h à 18 h.
- Le samedi 30 août 2014 à la mairie de Malansac de 9 h 30 à 12 h.

Pour les règlements par courrier : vous pouvez transmettre au Centre social ÉVEIL, 8 rue de la Mairie 56220 Caden, votre paiement à l'ordre du Trésor Public avec une enveloppe libellée à votre adresse affranchie aux tarifs en vigueur. Merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

Pour une première inscription ou un changement d'établissement joindre une photo d'identité de l'élève.

• École St-Joseph de ST-JACUT LES PINS

Le mercredi 27 août 2014 à la Mairie de St-Jacut de 14 h à 16 h.

• **Pour les élèves scolarisés à Questembert** s'adresser au S.I.T.S. à la Mairie de Questembert.

• **Pour les élèves scolarisés à Redon** il n'y a pas de permanence : s'adresser aux transports Maury.

1) Pour les renouvellements d'inscriptions. Adresser aux Transports Maury – Saint Roch - 56220 Rochefort-en-Terre (tél. : 02.97.43.32.70) la fiche d'inscription complétée, le règlement et une enveloppe timbrée (tarif lettre -20 g pour le retour de la vignette).

2) Pour les nouvelles inscriptions, changement d'établissement, changement d'adresse. Adresser aux Transports Maury à Rochefort-en-Terre la fiche d'inscription complétée, une photo d'identité, le règlement et une enveloppe timbrée (tarif lettre - 50 g) pour le retour de la carte et des horaires (format 16 x 23).

Tarif	bénéficiaire	1 ^{er} et 2 ^e paiement	Année
1	½ pensionnaires	1 ^{er} paiement 43 € + 2 ^e 86 €	129 €
1 bis	½ pensionnaires tarif réduit (1)	1 ^{er} paiement 43 € + 2 ^e 58 €	101 €
2	½ pensionnaires dérogation (2)	1 ^{er} paiement 53 € + 2 ^e 106 €	159 €
3	Elèves internes	1 ^{er} paiement 33 € + 2 ^e 42 €	75 €
Duplicata carte de transports scolaires			10 €

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus
Peuvent être présentés comme justificatif les titres suivants en cours de validité :

- 1) Carte départementale de Transports Scolaires
 - 2) Carte TIM INTERNES
 - 3) Carte INTERNE sur les services scolaires spéciaux
- (2) ½ pensionnaires en dehors de leur secteur scolaire

Les élèves qui souhaitent utiliser le car occasionnellement ou scolarisés au CFA :

Carte TIM

- **Billet joker : 2 €** le voyage (valable toute l'année sur tout le réseau TIM)
- **abonnement de 10 voyages** valable sur une durée de 6 mois : **15 €** soit **1,50 €** le billet
- **abonnement mensuel : 32 €**

Le tarif pour les élèves en interne est identique sur l'ensemble des transports départementaux : réseau TIM et réseau transports scolaires (services spéciaux).

Tout trimestre commencé est dû.

ÉTAT-CIVIL (du 01.01 au 31.05.2014)



Naissances

10 janvier 2014
20 janvier 2014
26 février 2014
14 mars 2014

Matthieu PACORY
Enzo MAHÉ
Chelsea RIGAUD
Natis et Loris TUAL

5 Le Val
10 Botnaga
19 rue Sainte-Anne
10 Le Potenvin

Mariages

31 mai 2014

Adrien VOISIN et Stéphanie HEMERY



Décès

Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS (hors communauté)

Maurice DAYON
Emmanuel NIOL
Didier BOUESNARD
Anne BONNEAU
Marcel VOISIN
Anna BLAIN, veuve CHEVALIER

13 janvier 2014 à Redon
17 février 2014 à St-Jacut-les-Pins
18 avril 2014 à Redon
01 mai 2014 à Redon
17 mai 2014 à Redon
25 mai 2014 à Redon

Communauté des Sœurs

Rose SAVIGNE
Madeleine COLINEAUX
Anne MAGRE
Lucie BRAULT
Anne CHAUVEL
Marie-Thérèse COUSIN

30 janvier 2014 à St-Jacut-les-Pins
05 février 2014 à St-Jacut-les-Pins
19 février 2014 à St-Jacut-les-Pins
15 avril 2014 à St-Jacut-les-Pins
21 avril 2014 à St-Jacut-les-Pins
21 mai 2014 à St-Jacut-les-Pins

Maison de retraite

Anne CRÉTÉ, veuve OILLAUX
Jeanne L'ELCHAT, épouse L'HEGARAT
Marguerite RÉGENT, veuve HALLIER
Agnès GAUDIN, veuve NIOL
Ange NOËL
Marie LOUIS
Daniel TREGARO

24 février 2014 à St-Jacut-les-Pins
19 mars 2014 à St-Jacut-les-Pins
04 avril 2014 à St-Jacut-les-Pins
21 avril 2014 à St-Jacut-les-Pins
19 mai 2014 à St-Jacut-les-Pins
19 mai 2014 à St-Jacut-les-Pins
21 mai 2014 à St-Jacut-les-Pins

Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.

Voici les coordonnées du Père LAUNAY au Presbytère de PEILLAC : 02 99 91 24 10

Permis de construire

M. & Mme DUPIN Eric	Extension d'une habitation	10 le Clausne
Mme CHARRIER Anne-Marie	Démolition d'un bâtiment	12 la Barre
M. BALBO Jean-Louis	Construction d'une habitation	23 rue du Couédic
M. & Mme SOULAS Christophe	Construction d'une habitation	9 bis rue de la Prée

RAPPEL !

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.

Lorsque ces travaux sont **SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.**

Renseignements : Mairie : 02 99 91 28 65 - DTTM : 02 99 71 10 66

Déclarations préalables

M. DANIEL Xavier	Pose d'un portail + création muret	12 La Gare
M. & Mme LOURY Sébastien	Construction d'un abri bois	10 Brandicouët
M. LE MASLE Maxence	Changement des ouvertures	12 Brandicouët
M. & Mme FLEURY Bruno	Pose d'une clôture	11 rue du Clos Barré
Association les Bruyères	Rénovation du bâtiment C	2 rue des Pins
Mme MACE Hélène	Bardage pignon ouest	25 rue de l'Ardoisière
M. & Mme AMICE Serge	Pose abri de jardin + création d'ouverture	11 rue Saint Laurent
M. & Mme LECLAIRE J-Marc	Pose d'un muret en pierre	9 rue des Saulniers
M. & Mme CHEDALEUX Daniel	Pose toiture tuile sur abri jardin	5 rue des Saulniers
M. ROUSSEL Laurent	Bardage pignon	5 Couesnongle
M. & Mme STEVANT Denis	Modification ouverture garage	1 le Vieux Moulin
M. LAIR Jean	Pose de 2 fenêtres de toit + clôture	4 Laugarel
M. & Mme RICHARD Dominique	Pose d'un abri de jardin	6 Laugarel

PETITE ENFANCE

Liste des assistantes maternelles

Nom	Adresse	Téléphone
BOUESNARD Brigitte	9 La Grée St-Barnabé	02 99 91 21 25
BRETECHE Valérie	19 La Guidemaie	02 99 72 86 56
ERMENIER Sandrine	11 Domaine de Villeneuve	02 99 91 39 70
GEFFRAY Sylvie	28 rue de la Prée	02 99 91 32 83
HALLIER Nathalie	16 rue du Clos Barré	02 99 93 40 48
LEROUX Corinne	3 Bréhadoux	06 61 82 33 67
LE BELLER Marie-Line	7 Tressel	02 99 91 38 54
LOURY Anne-marie	2 Ranhalais	02 99 91 25 48
ROBERT Sandrine	11 Rue de la Prée	02 99 91 39 61
ROINE Céline	10 Botnaga	06 19 14 40 72
VISONNEAU Guilaine	11 rue du Clos Barré	02 99 90 75 92

Les missions principales du RIPAME

Dans sa lettre circulaire de février 2011, la Caisse nationale des Allocations Familiales a défini **les missions fondamentales des Relais selon 4 axes principaux :**

- **Favoriser la rencontre** et les échanges des Assistants maternels, employés à domicile, des enfants accueillis et des parents
- **Organiser l'information** des parents et des professionnels de l'accueil à domicile (Conventions Collectives Nationales "des assistants maternels du particulier employeur" et "des salariés du particulier employeur")
- **Promouvoir la profession d'assistants maternels**, entrer en contact avec les employé(e) à domicile, les informer et les inciter à sortir de la clandestinité. Susciter et promouvoir la formation
- **Participer à une fonction d'observation** des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Vous êtes parents ?

Le RIPAME vous accompagne dans la définition et la recherche d'un mode d'accueil de votre enfant, adapté à vos besoins, vos contraintes, vos souhaits. Il vous guide dans les démarches administratives d'employeur.

Vous êtes professionnels de l'accueil à domicile ?

Les RIPAME vous épaulent vers une profession reconnue et valorisée, vous conseillent sur vos droits et devoirs envers les parents employeurs.

Des échanges individuels et des rencontres collectives participent à la rupture de l'isolement et contribuent au développement d'un accueil de qualité.

Différentes activités sont organisées tout au long de l'année. Pour les connaître, télécharger les fiches pratiques disponibles dans l'espace documentaire (colonne de droite sur cette page).

Les permanences

Le RIPAME d'Allaire est désormais scindé en deux secteurs d'intervention

- **Sud Canton :** Allaire, Béganne, Rieux, St-Gorgon, St-Jean la Poterie, Théillac.

Christelle MUNDT-BASTON accueille le public au sein du multi-accueil La Campanule, rue Françoise Dolto - 56350 ALLAIRE

Tél. : 02.23.63.02.03

ripame-allaire@cc-pays-redon.fr

Permanences au public : lundi de 13h30 à 18h, jeudi de 14h à 18h30 - vendredi de 9h à 12h

- **Nord Canton :** Peillac, St-Jacut les Pins, St-Perreux, St-Vincent sur Oust.

Véronique TREGUET accueille le public dans les locaux de la mairie de St-Vincent sur Oust :

13, place de la mairie - 56350 ST-VINCENT/OUST

Téléphone : 02.99.91.28.48

ripame-nord-allaire@cc-pays-redon.fr

Permanences au public : mardi de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h15 à 12h30.

SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

Accueil de Loisirs Les Co'Pins

Que faites-vous de vos vacances ?

Le centre de loisirs «Les Co'pins» de Saint-Jacut vous accueille et vous propose un été plein de surprises et de rigolades.... Il s'adresse :

- ↳ À tous les enfants jacutais, ou pas.....
- ↳ À vous âgés de 3 à 11 ans.....
- ↳ Et aux enfants qui veulent passer des moments inoubliables....



Une équipe haute en couleurs sera là pour vous faire voyager aux pays de la musique, des couleurs et des intrigues...

Le centre est ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 8 août 2014.

Fonctionnement du centre de loisirs :

- Journée 9h à 17h
- Demi-journée sans repas :
9h à 12h ou de 14h à 17h
- Demi-journée avec repas :
9h à 13h30 ou de 12h à 17h

Garderie de 7h30 à 9h, puis de 17h à 18h30 soit 0,50 € la demi-heure.

Sur inscription à l'avance.

ATTENTION : Inscription obligatoire d'un minimum de 2 jours par semaine avec possibilité de fractionner en demi-journée !

Les Sorties : attention les places sont limitées !

- Vendredi 11 juillet : SAUTRON
- Vendredi 18 juillet : BRANFÉRÉ
- Vendredi 1^{er} août : Les Jardins de Brocéliande
- Jeudi 7 août : Ranch de Calamity Jane

A ne pas manquer !

- Vendredi 25 juillet : Jeuzick'en Tong avec un spectacle de Toubabou.
- Un Spectacle sera réalisé par les enfants du centre le jeudi 17 juillet.
- On te propose une nuitée sous tente au centre : mercredi 30 juillet.

• L'équipe a prévu Koh-Lanta en Amazonie, du Hip Hop, des jeux d'eau, des grands jeux de pistes, des chasses aux trésors puis des bricolages...

Un panel d'activités est proposé tous les jours...ainsi les enfants choisissent celle qu'ils désirent réaliser. En parallèle, nous laissons une grande place aux activités spontanées. Il s'agit de temps libre avec des jeux de société, la réalisation d'un petit spectacle entre enfants, des cabanes au centre entre copains... Ainsi, l'animateur sait parfois observer et devenir régulateur. Il est aussi un conseiller pour les spectacles, et donc disponible pour les enfants.

Le programme détaillé est disponible sur le site de la commune et en mairie...

Petit rappel : À tout moment de l'été, on peut s'inscrire !!! REJOINS-NOUS !!!

Christelle, Marjorie, Thomas, Tiffany et Emilie t'attendent...



Renseignements :

auprès de la directrice Christelle au **06.11.84.05.20**
ou sur le site www.st-jacut-les-pins.fr
ou bien en mairie au 02.99.91.28.65

L'équipe d'animation jeunesse et sportive a concocté un programme d'animation pour tous les âges et tous les goûts cet été :

- **L'espace jeune de St-Jacut (10/17 ans)** est ouvert tous les après-midis et certaines soirées du lundi au vendredi jusqu'au 16 août : activités sur place et sorties ! Julien BARON sera là pour vous accueillir.
- **Les séjours 10/17 ans** : itinérant en vélo, séjours à Rennes et en Allemagne.

Dès la rentrée scolaire, retrouvez Anthony à notre école multi-sports tous les jeudis à St-Perreux : 1 créneau 5/7 ans de 17h à 18h et un créneau adulte de 18h à 19h30.

Téléchargez l'ensemble de nos programmes d'animation sur notre site internet www.lafede.fr.

MÉDIATHÈQUE & CYBERCOMMUNE

En juin, nous avons voyagé à bord d'une pirogue dans les histoires de **Momo le Margouillat de Moorea**, en Polynésie.

Merci à Karen Le Meur pour ses chansons pleines de soleil !



Les consoles de jeu vidéo arrivent dans les médiathèques !!



À St-Jacut, nous avons testé la Wii-U avec les enfants du centre de loisirs et les grands de l'espace jeunes. Les parents étaient aussi invités à découvrir cette animation lors d'une soirée Jeux en famille en même temps que les jeux de société qui ont toujours autant de succès.

A la médiathèque, on peut lire aussi... !

En ce moment le 4^e prix des lecteurs de la communauté de communes du Pays de Redon, vous propose 8 romans à découvrir. Des styles et des univers différents. Vous pourrez voter pour votre préféré et gagner des Chèques Lire.

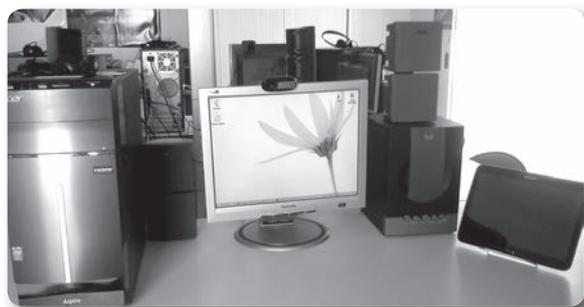
Abonnement :

Carte gratuite pour les enfants ; 12 € pour un adulte pour une année.



La carte d'abonné vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques de la communauté de communes de Redon. À St-Jacut, vous pouvez emprunter 5 livres, 3 dvd et 5 cd pour une durée de 3 semaines. En plus des documents empruntés à St-Jacut, vous pouvez emprunter dans les autres médiathèques. Par contre, il faut ramener le document dans la bibliothèque où vous l'avez emprunté.

La médiathèque, c'est aussi un espace multimédia ouvert à tous sans abonnement. Des ordinateurs tout neufs sont à votre disposition pour la consultation Internet ou autre... Venez découvrir ce nouvel espace de jeux ou de travail selon vos besoins, l'utilisation des ordinateurs est gratuite, seules les impressions sont payantes.



Des cours d'initiation sont proposés, n'hésitez pas à vous renseigner, ils s'adaptent à vos besoins. 2,30 € la séance de 1h30.



Horaires

La médiathèque est ouverte :

Le mardi	de 16 h 30 à 19 h 15
Le mercredi	de 16 h 00 à 18 h 00
Le vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
Le dimanche	de 10 h 30 à 12 h 00

Horaires de l'Espace multimédia :

Mercredi : 14h à 16h

(Initiation informatique : se renseigner)

Médiathèque :

1, rue du Stade - 56220 Saint-Jacut-les-Pins

Tél : 02 99 91 38 52

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, les infos pratiques, tout l'historique des animations sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

VIE ASSOCIATIVE

Chorale "La voix des Pins"

La chorale "La Voix des Pins" a fêté ses 25 ans le 16 mai 2014 au cours d'un concert donné à l'église de Saint-Jacut et suivi d'un buffet.

Elle compte 48 choristes dont 37 de Saint-Jacut, 10 d'Allaire et une de Peillac. Elle assure les grandes fêtes religieuses de la paroisse et chante avec la chorale Sainte-Cécile du canton de Rochefort pour la Ligue contre le Cancer et l'Association Rétina qui collecte des fonds pour la recherche en ophtalmologie. Elle anime également la fête de la musique en donnant un concert avec les enfants.

Sœur Agnès, chef de chœur, est maintenant secondée par Catherine Reisser ; son arrivée parmi nous a redonné un nouveau souffle à notre chorale qui reste ouverte à ceux et celles qui aiment chanter et peuvent se libérer un soir par semaine, de 20h15 à 21h45, sauf pendant les vacances.



Esperanza 2006

Esperanza 2006 est une association locale, fondée pour soutenir l'éducation des enfants en Afrique. Depuis la création de notre fondation il y a quelques années, nous avons contribué à l'amélioration de la vie de beaucoup d'enfants en fournissant de l'eau propre, des toilettes et de l'électricité pour aider leur éducation.

Les dirigeants de l'Association sont consternés par les événements récents en Ouganda, pays qui a reçu le plus d'aide d'Esperanza. L'attitude homophobe du gouvernement de ce pays a vu naître des pouvoirs punitifs contre des hommes et des femmes gay et même contre ceux qui refusent de « dénoncer » à la police une personne qu'ils soupçonnent d'être gay, que ça soit leur enfant ou pas. Des personnes gay risquent des années de prison et finiront par y mourir. Les directeurs vont se rencontrer en septembre pour décider s'ils doivent continuer à soutenir l'éducation en Ouganda.

Chris Wilkinson, Président d'Esperanza 2006 - 3 La Vacherie 56220 St-Jacut Les Pins
02 99 91 32 40 (anglais). Contact par e-mail à president@esperanza2006.org en français, anglais, ou espagnol.
www.esperanza2006.org



VIE ASSOCIATIVE

“Tous en forme à St-Jacut” - Gym volontaire

Nous reprendrons les cours le **jeudi 11 septembre**.

Pour vous inscrire :

GYMNASTIQUE DOUCE (pour tous)

Cours du jeudi matin de 9h à 10 h dans les locaux de l'ancienne mairie.

GYMNASTIQUE TONIQUE

Cours le jeudi de 20 h à 21 h dans le gymnase.

Les cours sont animés par Marie-Hélène FONTAINE, diplômée de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire.

Inscription aux lieux et heures des cours. Lors de l'inscription, fournir un certificat médical précisant l'aptitude à la gymnastique volontaire.

Tarif pour la saison 2014/2015 : 55 euros

Deux cours d'initiation gratuits vous seront proposés pour découvrir notre activité.

Pendant les mois de juillet et août, nous vous invitons à vous joindre à nous pour une marche sur la commune (1 h 30 à 2 h). Rendez-vous tous les jeudis devant le gymnase à 20 heures précises.

Amicale des Donneurs de Sang

Ne restons pas insensible aux différents appels concernant le don du sang. De nombreux malades et blessés attendent ce geste précieux. Pour donner son sang il faut avoir entre 18 et 70 ans. Pour une première fois se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun.

Dates des prochaines collectes :

- Malansac le samedi 26 juillet de 8h30 à 12h30
- Saint-Jacut-les-Pins le lundi 22 septembre de 15h à 19h
- Allaire le samedi 29 novembre de 8h30 à 12h30



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - BRETAGNE

FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

100% donneurs 2014

JE donne mon sang

Et toi?

FFDSB

www.federation-dondesang.asso.fr

Simplement humains

VIE ASSOCIATIVE

Eau Grées des Moulins

Cette année les visites des moulins ont commencé le 10 avril par un car de 58 personnes, ensuite, se sont succédés, un groupe de jeunes d'animation pastorale, suivi des « Tacots de Massérac », du club cyclo de Vannes, des amis de St-Jacques de Compostelle, du club de l'amitié du Croisty...

Le nombre de personnes ayant fréquenté les lieux avoisine les 350, tous repartent étonnés de la richesse de ce patrimoine rénové et de l'accueil réservé par les bénévoles et des commentaires rappelant ce qu'était la vie des meuniers de l'époque.

En février, cinq bénévoles ont confectionné une centaine de fagots qui servent à chauffer le four de la Vallée pour la cuisson des pains et des pizzas lors des animations.

Le samedi 7 juin, les adhérents se sont retrouvés pour pique-niquer ensemble à la Vallée. Nous avons prolongé la sortie par la visite du musée Albert Sevestre à Caden appelé « Les Digitales ».

Enfin, le dimanche 15 juin, la journée du patrimoine des moulins a été l'occasion d'ouvrir nos deux sites : la butte des Cinq Moulins et la Vallée.

Comme l'an dernier, des pizzas ont été cuites au feu de bois dans le four traditionnel de la Vallée pour marquer l'occasion de manière conviviale !

Tout au long de cette saison estivale le moulin de la Vallée sera ouvert tous les dimanches après-midi de 14h30 à 18h30.

La fête des moulins et des traditions aura lieu le 31 août, le marché du terroir, les expos, les démonstrations du savoir-faire d'autrefois seront réunis, agrémentés par les chants et les danses du pays. Il y aura des surprises pour enfants et parents, nous vous attendons nombreux !

Nous accueillons avec plaisir et convivialité de nouveaux adhérents et/ou bénévoles pour cette journée et pour l'année, pour la modique somme de deux euros !

Contact : Eugène LE BRETON
06 27 36 43 55

eugene.lebreton@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

Club Jacutais de l'Amitié

Résumé des activités du 1^{er} trimestre 2014

Le 9 janvier : galettes des rois et élections.

Le bureau est ainsi composé :

Présidente : Annick BIJOT • **vice-présidents** : Michel SOUCHET et Yvette LESOUEF

secrétaires : Marie-Thérèse TUAL et Ginette DANIELO • **membres** : Madeleine LEMAUFF, Denise LE COINTRE, Jean-Paul DANET, Madeleine ROUXEL, Danielle SOUCHET.

Le 11 janvier : repas annuel du club au restaurant OLLIVIER.

Le 27 mars : après-midi dansant à la Guinguette de Glénac : danse et musique, exposition d'objets anciens, collation d'antan (à l'initiative d'un groupe d'élèves de l'ISSAT et de la maison du service).

Le 19 mai : sortie annuelle - promenade commentée sur le Blavet avec passage d'écluses, histoire des canaux bretons, découverte de la faune et de la flore aquatique. L'après-midi découverte ou re-redécouverte de Poul-Fetan : village entièrement restauré datant XVI^e siècle avec un plongeon dans la vie d'autrefois : lavandières, avec participation des spectateurs (Michel TUAL) filage au fuseau et au rouet, fabrication du beurre (participation d'Anne DANET) etc.

Le 27 juillet au complexe sportif aura lieu le traditionnel repas du cochon grillé. Venez

nombreux vous ne serez pas déçus. Inscriptions auprès de M. Thérèse TUAL : 02.99.71.95.26 ou Ginette DANIELO : 02.99.91.22.17.

Temps libre en août.

Rappel des différentes activités :

Le 1^{er} jeudi du mois : à 14 heures à la salle polyvalente après-midi détente,

Le 2^e jeudi du mois : à 14 heures : salle du club : art floral,

Le 3^e jeudi du mois : visite avec jeux, chants et sorties en fauteuil des résidents de la maison de retraite

Cinéma : qui a lieu une fois par mois, en général le 3^e mardi à 14 h30. Le départ a lieu à 13h30-13h45 de la salle du club. Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02.99.91.22.17, n'attendez pas qu'elle vous appelle.

Pour une demande de location :

- de chapiteau (x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02.99.71.96.31

- de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02.99.71.82.92

Bonnes vacances à tous !



École Saint-Joseph

Depuis la rentrée de janvier 2014, les élèves de toutes les classes se sont vus proposer différentes activités, à caractère culturel, ludique, sportif...

Voici un petit tour d'horizon de ce qui s'est vécu à l'école Saint Joseph ces derniers mois :

Janvier :

- Sortie cinéma à Redon pour les cycles 1 et 2.
- Intervention de Monde et Nature pour les cycles 2 et 3.
- Classe de neige à Aussois pour les CM1 et CM2.

Février :

- Vide grenier organisé par l'APEL.
- Visite du Collège St Hilaire d'Allaire pour les futurs élèves de 6^e.
- Sortie cinéma à Redon pour les élèves de cycle 3.

Mars :

- Repas de boudins organisé par l'APEL et l'OGEC.
- Carnaval de l'école.

Avril :

- Sortie au théâtre de Redon pour les CM1 et CM2.
- Bol de riz.
- Concert baroque au théâtre de Redon pour les élèves du CP au CM2.

Mai :

- Rencontre sportive des écoles du réseau pour le cycle 1 à Béganne.
- Intervention sur la sécurité routière pour les élèves de cycle 3 (permis vélo).
- Visite du collège René-Guy Cadou de Malansac pour les futurs élèves de 6^e.
- Rencontre sportive pour le cycle 3 à St-Vincent-sur-Oust.

A venir :

- Sorties scolaires : aux jardins de Brocéliande pour les maternelles et à Rennes pour les élèves du CP au CE2.
- Fête de la musique.
- Spectacle de fin d'année suivi du repas moules-frites organisé par l'APEL et l'OGEC.



Les CM en classe de neige à Aussois



Séance piscine pour les enfants de cycle 2



À la médiathèque



Carnaval



Permis vélo pour les enfants de cycle 3



Témoignage de Sœur Marguerite sur la vie au Cameroun (opération Bol de Riz)

VIE ASSOCIATIVE

École Saint-Joseph



Journées sportives avec les écoles du réseau

D'autres activités ont lieu sur l'année :

- L'intervention d'une diététicienne chaque mois pour le cycle 2 (association Equalianse)
- Des expositions d'arts visuels (auteur, courant, thème...) en fin de chaque période
- Une intervenante en musique de l'école de musique de Redon pour les élèves de cycle 2
- Des séances à la piscine de Redon
- La médiathèque
- Des séances avec un intervenant théâtre pour préparer le spectacle de fin d'année.

Une nouvelle directrice, Mme Isabelle BURBAN rejoindra l'équipe en septembre.

Pour toute inscription ou tout renseignement, merci de contacter l'école au 02.99.91.35.22

Bon été à toutes et tous !
L'École Saint-Joseph

Foyer des Jeunes



Nouveau bureau, nouvelle année, nouvel événement.

L'année 2013 s'est terminée avec l'élection d'un nouveau bureau pour le Foyer des Jeunes, un nouveau bureau qui a envie d'ouvrir son association à tous les jeunes qui le désirent, pour s'investir dans la vie associative de leur commune ou pour tout

simplement faire de nouvelles rencontres.

Pour ce faire l'année 2014 se déroulera avec deux événements importants pour le Foyer.

Tout d'abord le samedi 12 juillet 2014 auront lieu les fameux Jeux Olympiques au site de la Vallée, où tout au long de la journée des équipes de 5 à 10 personnes s'affronteront sur des jeux plutôt bon enfant. La journée se terminera avec un repas, cette année vous sera servi une paëlla et se conclura comme chaque année par une soirée dansante. Cette journée est essentiellement basée sur la bonne humeur et est ouverte à tous. Les équipes qui veulent d'ores et déjà s'inscrire peuvent le faire en se renseignant auprès des

contacts renseignés ci-dessous.

Ensuite le samedi 18 octobre 2014, aura lieu à la salle polyvalente une soirée bretonne, avec repas et musique typiquement bretons. Un nouvel événement qui permettra à toutes générations de se retrouver.

Composition du nouveau bureau :

présidents :

Steven LECLAIRE, Thomas NAEL

vice-présidents :

Clémence GUYON, Julien PIVAUT

trésoriers :

Gurvan GREZE, Alexia LECLAIRE

secrétaires :

Maiwen LATINIER, Laurette HAUROGNE.

Pour tous renseignements, inscriptions, réservations :

Steven LECLAIRE - Tel: 07.61.25.01.88

Email: steven_leclaire_56@hotmail.fr

Thomas NAEL : Tel: 06.14.33.06.06

Clémence GUYON : Tel: 06.59.42.49.96

Email: guyon.clemence@gmail.com

La saison 2013/2014 est maintenant terminée.

Après une année de travail assidu et pour certains une première année de basket, notre équipe Benjamine Mixte termine première de la finale de coupe départementale FSCF CD 56. "Bravo à eux !".

A noté aussi, l'équipe Minime Filles qui termine première de son groupe "Honneur".

Une nouveauté cette saison, une équipe Minime Garçons qui se renouvellera la saison prochaine.

Cette année a été marquée par quelques manifestations, tels que la tartiflette du 22 février et notre tournoi du 10 mai qui a réuni 10 équipes des clubs voisins (Peillac, Péaule, Saint-Vincent-sur-Oust, Allaire, Théhillac, Saint-Nicolas-de-Redon). Un grand merci à eux pour leur présence.

Le club tient aussi à remercier tous les licenciés, parents, bénévoles qui ont permis, toute cette saison, de faire vivre L'Espoir Basket.

Pour les enfants à partir de 6 ans intéressés par une licence Basket ou pour faire partie des dirigeants, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

Responsable MINIMES FILLES et SPORT LOISIRS :
Stéphane OGER 06.61.33.85.66

Responsable BENJAMINES MIXTES :

Jean-Luc RUNIGO 06.81.31.06.92

Responsable MINIMES GARÇONS :

Sandrine ROBERT 06.50.89.12.99.

L'ESPOIR BASKET.



VIE ASSOCIATIVE

Espoir Football

La saison de football 2013-2014 est arrivée à son terme avec cette année un bilan sportif très positif avec la montée de l'équipe B et la bonne troisième place de l'équipe A. L'équipe B évoluera en D3 et à ce jour l'avenir de l'équipe A est encore inconnue.

En ce qui concerne les équipes jeunes, le bilan sportif est plus que satisfaisant.

Et pour terminer au niveau sportif, l'équipe des vétérans a su progresser tout au long de cette année en toute sportivité et convivialité.

U11 ST-JACUT



Le 8 mai 2014 a eu lieu le tournoi des jeunes réunissant 96 équipes, soit 768 enfants (28 U13, 28 U11 et 40 U9). Cette manifestation a rassemblé près de 3 000 personnes et a mobilisé plus de 120 bénévoles.

Arnaud LE LAN et Nicolas BONNAL nous ont fait l'honneur d'être les parrains de cette édition 2014.

U9 ST-JACUT + OM



Un rassemblement U9 s'est déroulé **le samedi 10 mai 2014**, comptant 32 équipes, telles que Olympique Lyonnais, Olympique de Marseille, Olympique St-Étienne, AC Ajaccio et aussi quelques équipes du secteur (Allaire, Peillac, Malansac...).

Pour les enfants, jeunes, seniors et vétérans intéressés par une licence à l'Espoir, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

- **U7-U13 (enfants nés entre 2002 et 2009) :**
Jean-François GUILLORÉ 06 50 55 36 26
- **Seniors :**
David PACORY (entraîneur) 06 14 12 59 60
- **Vétérans (+ 35 ans) :**
Dominique NAËL 06 37 73 13 67.

Le club lance un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient s'engager aux postes de dirigeants ou au niveau de l'arbitrage.

Merci de contacter Jean-François GUILLORÉ au 06 50 55 36 26.

Composition du bureau de l'Espoir Saint-Jacut Les Pins suite à l'assemblée générale du 13 juin dernier :

Président de l'Espoir : Jean-François Guilloré
Trésorier : Didier Rousset-Noël
Secrétaire section foot : Mickaël Coquelin
Secrétaire adjointe foot : Stéphanie Dommée
Secrétaire section basket : Sandrine Robert
Secrétaires Adjointes Basket : Valérie Sourisseau et Moskal Karine
Responsable Basket : Stéphane Oger
Responsable Jeune : Yannick Morice
Responsable Senior A : Jimmy Le Goff
Responsable Senior B : Kevin Leclaire
Responsable Vétéran : Dominique Naël
Responsable Achat : Daniel Leclaire
Responsable Sponsoring : Bernard Debenne
Commission Tournoi : Cyrille Tessier, Dominique Naël, Patrick Martin, Jimmy Le Goff, Martine Cronier, Thomas Naël.

À noter :

- **Le 3 août 2014**, l'Espoir organise un **vide-grenier** se déroulant dans le bourg de Saint-Jacut-les-Pins. Inscriptions et renseignements auprès de Bernard DEBENNE au 06 60 88 08 13 et dans les commerces jacutais.
- **Le 22 novembre 2014** aura lieu notre traditionnelle **choucroute**.
- **Le 8 mai 2015** se tiendra le prochain **tournoi des jeunes**.

Le club tient à remercier chacun des bénévoles, parents, licenciés, supporters et sponsors qui ont permis tout au long de cette saison de faire vivre l'Espoir. Plus particulièrement la municipalité de Saint-Jacut-les-Pins pour son soutien lors de cette saison 2013-2014.

Un grand merci à tous !

www.espoir-st-jacut-les-pins.fr
espoir.stjacut@orange.fr

Les Relayeurs de Saint-Jacut

La 5^e édition des "6 heures de St-Jacut les Pins" s'est déroulée sur le site des trois étangs de Bodéan samedi 14 juin 2014.



À midi, Christophe ROYER, maire, donne le coup d'envoi pour les 13 individuels et les 19 équipes engagées, soit au total 130 coureurs. À noter la participation de 4 équipes des Foulées Concarnoises qui ont choisi la course de St-Jacut pour la sortie annuelle de leur club et qui ont eu le plaisir de découvrir notre secteur. Tout au long de l'après-midi, les relais se succèdent dans une bonne ambiance et sous un soleil généreux. Juste avant 18 h, le dernier tour s'effectue avec les équipes entières avec le plaisir de courir ensemble.

L'épreuve individuelle est remportée par Joël Raimbau (Rieux) qui couvre la distance de 65,231 km (41 tours) devant René-Germain Gicquel (St-Perreux) qui a effectué 40 tours.

L'équipe masculine de l'Escapade de Malestroit remporte le relais pour la troisième année consécutive en réalisant 61 tours de circuit, soit 97,051 km. Elle devance l'équipe du Grand Huit de Caden (54 tours) et les Amis de Brandéha Allaire (51 tours) qui remportent le challenge commune. La première équipe entièrement féminine est comme l'an dernier celle de l'Escapade de Malestroit avec une distance de 73,186 km. La première famille est la famille Richard, et les Girlys de St-Jacut se sont distinguées en courant déguisées et maquillées.

Pendant la course des grands, les enfants pouvaient participer à deux petites épreuves selon l'âge, tous heureux de courir sous les encouragements de leurs parents et de recevoir une médaille souvenir.

Un grand bravo à tous les coureurs très méritants et merci à l'animateur Georges Pédron, aux services municipaux pour l'entretien du site, aux bénévoles des Relayeurs et des autres associations, aux commerçants et artisans partenaires pour la plaquette d'inscription, les affiches, les coupes et les lots offerts aux vainqueurs et au tirage au sort pour tous les participants.

Rendez-vous à tous pour le 13 juin 2015 !



La soirée s'est achevée par un repas bien préparé et organisé par les parents de l'APEL de l'école St-Joseph, au profit des familles dont les enfants sont allés en classe de neige. L'ambiance musicale assurée par M. Morel a revigoré la musculature des jambes des coureurs de Malestroit et de Concarneau !

Les résultats complets, les photos, les articles de presse sont consultables sur le site :

lesrelayeursdestjacut.sitew.fr



LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TÉL.	COURRIEL
Amis de la chapelle de la Grae	QUEVAL Didier	Bézy	02-99-72-80-85	
APEL - École St Joseph	STÉVANT Béatrice	1 Le Vieux Moulin	02-99-91-39-58	saintjoseph56@hotmail.fr
Arts Martiaux St-Jacut	CABOULET Emmanuel	3 place du marché - MALANSAC	02-90-99-16-20 06-46-11-58-45	
Asso. Culturelle de l'Avenir	DRÉAN Bernard	3 rue des Genêts	02-99-91-34-70 06-89-60-31-89	drean.martine@wanadoo.fr
Club Jacutais de l'Amitié	BIJOT Annick	2 La Grée St Barnabé	02-99-91-37-08	annick.bijot1946@orange.fr
Les Débrouill'arts	BLANCHARD Cyrille	La Ville Charles - QUEDILLAC (35)	06-85-56-63-32	cyrilblancruff@hotmail.fr
	ECHELARD Benoît	9 rue de la Mare Faraud PLOERMEL	06-59-18-22-00	benoit.echelard@gmail.com
	RICHARD Sébastien	Le Grand Buisson - ALLAIRE	06-62-73-64-72	sebrich@hotmail.fr
Donneurs de Sang	FLEURY Bruno	3 La Marre	02-99-71-91-95	brunofleury56@orange.fr
Drillaü - Club Cyclos	GUILLOTIN Didier	13 La Marre	02-99-71-90-43	didier.guillottin@mpas.com
	LOHÉAS Pascale	2 rue du Clos Barré	02-99-91-29-88	pas.drean@wanadoo.fr
Eau Grées des Moulins	LE BRETON Eugène	2 rue Angélique Lesourd	02-99-91-28-20	l.eugène1@aliceadsl.fr
Entr' Eux, Nous (médiation animale)	VALCKE Muriel	La Radniguel	06-84-93-85-13	
Esperanza	WILKINSON Christopher	La Vacherie	02-99-91-32-40	president@esperanza2006.org
Espoir - Basket	OGER Stéphane	10 rue du Couédic	02-99-91-21-49	
Espoir - Foot	GUILLORE J.-François	4 rue du Clos Barré	02-99-91-35-57 06-50-55-36-26	jean-francois.guillore@orange.fr
FNACA	TATARD Marcel	5 rue des Landes de Lanvaux	02-99-91-20-51	
Foyer des Jeunes	NAEL Thomas	22 rue du Clos Barré	06-14-33-06-06	
	LECLAIRE Steven	14 rue du Couédic	07-61-25-01-88	steven_leclaire_56@hotmail.fr
Graines de Parents	BOUREUX Adeline	1 Le Moulin Eon	02-99-91-81-15	contact@grainesdeparents.com
Moto Club	NIOL Michel	La Maladrie - ALLAIRE	09-99-71-86-27 06-95-71-84-65	michel.niol@orange.fr
OGECE - École St Joseph	GAUDIN Alain	12 rue des Genêts	02-99-93-40-53	sylvie.gaudin@yahoo.fr
	MORICE Yannick	12 rue des Saulniers	02-99-91-33-12	
Paroisse	DUBOST Isabelle	1 Redillac	02-99-91-34-36	y-dubost@hotmail.fr
Relayeurs de St-Jacut	RICHARD Alain	7 rue de la Prée	06-50-14-04-28	africhard79@hotmail.fr
La Ridée Jacutaise	LE CLAIRE Michel	23 Trémoureux	02-99-91-29-26	michel.le-claire@morbihan.gouv.fr
Société de Chasse	ECHELARD Nicolas	1 Route des Lagasses	06-99-00-74-49	na.echelard@orange.fr
	LECLAIRE Frédéric	1 rue des Saulniers	06-84-32-33-86	frederic.leclaire.56@live.fr
Tennis Club de l'Oust	TOURNEUX Arnaud	rue du Moine Dréano - ALLAIRE	06-74-44-11-36	tourneux.arnaud@wanadoo.fr
Tous en Forme à St Jacut	PIERRET Annie	5 rue des Orpins	02-99-93-43-26	gilles.pierret@wanadoo.fr
Twirling Club de PEILLAC	MEYER Marie-Noëlle	9 Domaine de Villeneuve	02-99-93-47-80	meyersylvain56@orange.fr
La Voix des Pins - Chorale	OILLAUX Agnès	1 rue Angélique Lesourd	02-99-91-28-92	agnes.oillaux@orange.fr

ETABLISSEMENTS ST-JACUT

ETS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
E.M.S Fandguelin	VERMOT-TEDESCHI I.	6 rue des Pins	02-99-91-20-22	
ISSAT	ARCA Alexandra	12 rue des Moulins	02-99-91-23-22	
Maison Accueil A.LESOURD	COADER Jérôme	5 rue Angélique Lesourd	02-99-91-28-87	animation@angel56.fr

VIE ASSOCIATIVE

Calendriers des manifestations

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
JUILLET	Samedi 12 Dimanche 27	Jeux Olympiques Repas cochon grillé	Foyer des Jeunes Club de l'Amitié
AOÛT	Dimanche 3 Dimanche 31	Vide-greniers Fête des Moulins	Espoir Football Eau Grées des Moulins
SEPTEMBRE	Dimanche 7 Dimanche 21 Lundi 22	20 ans - Rando VTT, pédestre et cyclo Journée du patrimoine Don du Sang	Les Drillaü Eau Grées des Moulins Asso. Donneurs de Sang
OCTOBRE	Dimanche 5 Dimanche 12 Samedi 18 Samedi 25	Concours de belote Repas de la paroisse Tournoi de poker ou repas animé Repas du CCAS	Club de l'Amitié Paroisse Foyer des Jeunes Municipalité
NOVEMBRE	Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 15 Dimanche 16 Samedi 22	Festival Mots-Zik sous les Pins Festival Mots-Zik sous les Pins Repas Choucroute Loto Repas pot-au-feu	Débrouill'Arts Débrouill'Arts Espoir Football & Basket Club de l'Amitié Club de l'Amitié
DECEMBRE	Vendredi 19 Samedi 27	Goûter de Noël Balade du Bout de l'An	APEL Eau Grées des Moulins



LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
AGROMARAIS	ESAT (Condt) et Ent. Adaptée (Imprimerie numérique)	1 Z.I. La Gare	02 99 71 90 93	agromarais@orange.fr agro-imprim@orange.fr	
AMAND Carole	Coiffeuse à domicile	23 Brandicouët	06 64 95 43 56		
AMICE Serge et Sandrine	Taxi	11 rue St-Laurent	02 99 93 43 21		
BARON Christian	Cidre, jus de pommes, travaux divers	1 Le Sourd	02 99 71 80 95		
BIDART René	Menuiserie, charpente	5 Les Fontaines	06 89 04 16 15	renelesfontaines@orange.fr	
BLANCHARD Michel	Exploitation agricole	27 Couesnongle	02 99 91 26 58		
BOCHER Pascal	Maçonnerie	15 La Lardrie	06 86 44 11 61		www.bocher-maconnerie.com
BOISSIERE Loïc	Médecin généraliste	21 rue des Moulins	02 99 91 21 87		
BOUTIQUE DU SAVON	Produits de beauté	Rue de l'Ardoisière	02 99 93 41 36		www.laboutiquedusavon.com
CADIER Virginie «Le Cèdre Bleu»	Bar - Tabac Articles de pêche	2 place de l'Eglise	02 99 91 20 30		
COUTON Antoine	Elagage	27 Trémoureux	02 99 91 31 23		
DESHAYES Catherine	Salon de Coiffure	2 rue des Moulins	02 99 91 26 08		
DUBOST J.-Michel & Yves	Cabinet d'Architecte	1 Rédillac	02 99 91 24 68		
EARL CORAHOLSTEIN	Exploitation agricole	9 Couesnongle	02 99 91 21 88		
EARL de la GADONNAIE	Exploitation agricole	6 imp. La Gadonnaie	02 99 91 31 34		
EARL des RUES BRETON	Exploitation agricole	2 La Haute Brousse	02 99 91 50 91		
EARL KAVAL	Exploitation agricole	13 Le Val	02 99 91 36 31		
EARL PROVOST	Exploitation agricole	1 Le Bois David	02 99 91 36 89		
FERNET Emmanuel	Maréchal-ferrant	26 Tressel	06 32 25 73 69	manu.fernet@yahoo.fr	
GAEC BEILLON Frères	Exploitation agricole	2 Turlu	02 99 71 81 62		
GAEC DU BOIS DAVID	Exploitation agricole	4 Le Bois l'Enfant	02 99 71 85 78		
GAEC DU COUEDIC	Exploitation agricole	Le Couëdic	02 99 91 39 58		
GAEC LE PORHO	Exploitation agricole	11 Le Haut Bézy	02 99 71 95 38		
GAEC NORAGANE	Exploitation agricole	24 Tressel	02 99 93 40 15		
GARGAM Romuald & Audrey "La Mie de Pins"	Boulangerie - Pâtisserie	3 place de l'Église	02 99 91 23 25		

LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
GASNIER Sophie Les Jolies Marguerites	Art. de puériculture hygiène, soins, entretien biologique	6 Le Val	09 54 37 12 66	lesjoliesmarguerites@free.fr www.lesjoliesmarguerites.fr	
GAUVIN Bertrand	Maréchal-ferrant	28 La Guidemaie	06 11 09 54 24		
GICQUEL Michel TROPICAL PARC	Parc de loisirs	1 Laugarel	02 99 71 91 98		www.tropical-parc.com
GUYON Dominique	Travaux publics - Terrassement Assainissement	3 Domaine du Port	02 99 91 29 52 06 63 84 20 99	Guyontp0251@orange.fr	
HERCOUET Mickaël	Peinture	12 La Guidemaie	02 99 72 80 46		
HOUDART Aurélie	Naturopathe - Hygiéniste	1 le Pot en Vin	06 38 01 51 30		
LATINIER Patrick	«Le Stadium» - Bar - Presse	2 rue de la Fontaine	02 99 91 23 43		
LE BEL & Associés	Carrelage - Faïence	Zone du Bois Guy	02 99 91 23 24		
LE CHENE Thierry EPC 56	Electricité - Plomberie Chauffage	15 rue des Moulins	02 99 91 23 67 06 72 36 40 07		
LECLAIRE Jean-Luc	Exploitation agricole	1 La Tremblaie	02 99 91 32 91		
LHOTELLIER Richard St-Jacut Automobiles	Garage automobile	8 rue A. Lesourd	02 99 91 26 65		
LA MAISON DU SERVICE	Service à la personne	10 rue des Moulins	02 99 08 10 23	lamaisonduservice@laposte.net	
MARREL Rozenn	Pharmacie	9 rue des Moulins	02 99 91 30 79		
MONNIER Daniel	Exploitation agricole	11 La Barre	02 99 71 90 03		
MOREL Mickaël	Boucherie - Charcuterie Alimentation	3 rue des Moulins	02 99 08 78 70	mickael.morel092@orange.fr	
OLLIVIER Fabienne & Raymond	Restaurant des Pins	1 rue Abbé Monnier	02 99 91 23 65	restaurantdespins@voila.fr	
OLLIVIER M.-Annick	Exploitation agricole	2 Le Moulin Eon	02 99 91 35 11		
OLLIVIER Philippe	Peinture - Ravalement	28 rue A. Lesourd	02 99 91 35 74		
PLASTIQUES DUVAL St-Jacut Condt	Echantillonnages	Z.I. La Gare	02 99 71 88 15		
RICHARD Bruno RB Trans	Transport express 24/24	18 rue du Clos Barré	06 62 73 86 74	rbtrans@orange.fr	
ROYER Christophe	Assoservice	Le Temple	02 99 71 06 51 06 77 99 30 35	christophe.royer@assoservice.fr www.assoservice.fr	
RUELLAN Tugdual	Communication	Couesnongle	02 99 91 33 16	tugdual.ruellan@orange.fr	
RYO Arnaud	Exploitation agricole	1 Trémoureux	02 99 91 33 66		
SCEA DUSCHENE	Exploitation agricole	10 La Barre	02 99 71 80 87		
VOISIN Patrick	Couverture - Zinguerie	9 rue du Couëdic	02 99 91 26 37		

Pour modifier ou ajouter des informations vous concernant, contacter la mairie.

COMMUNIQUÉS

Déchèteries

Pour savoir quels
sont les déchets
acceptés ou refusés,
rendez-vous sur
le site Internet :
www.cc-pays-redon.fr.

Horaires d'ouverture provisoires

Durant les travaux de réhabilitation des déchèteries, les horaires d'ouverture vont être régulièrement modifiés. Pour plus de renseignements, contacter les agents de déchèteries ou le service Environnement au 02 99 72 54 92 - environnement@cc-pays-redon.fr

Allaire

ZI Sainte-Anne - 56350 ALLAIRE - Tél. 02 99 72 54 92

Mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h • Lundi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Saint-Vincent-sur-Oust

La Vacherie - 56350 Saint-Vincent-sur-Oust - Tél. 02 99 72 54 92

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Saint-Nicolas-de-Redon

ZI des Bauches - 44466 Saint-Nicolas-de-Redon - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 • Samedi de 14 h à 17 h 30

Sainte-Marie - FERMETURE POUR TRAVAUX

ZA La Lande du Guenet - 35600 Sainte-Marie - Tél. 02 99 72 54 92

Plessé - OUVERTURE APRÈS TRAVAUX

Les Batailles - 44630 Plessé - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • samedi de 14 h à 17 h 30

Toutes les
déchèteries
sont fermées
le mardi.

Ordures ménagères

Jours de collecte et horaires 2^e semestre 2014

Ordures ménagères : la collecte s'effectue le **mercredi** (sortir les conteneurs la veille).

Tri sélectif – sacs jaunes : la collecte s'effectue chaque quinzaine, un **jeudi sur deux** (sortir le sac la veille), sauf modification ponctuelle en raison de jours fériés.

Dates 2014 :

17 - 31 juillet

14 - 28 août

11 - 25 septembre

09 - 23 octobre

06 - 20 novembre

04 - 18 décembre

Recyclage ampoules et piles

Depuis le 30 juin 2014, un **collecteur d'ampoules et de piles usagées** est à votre disposition à la mairie.



LAMPES USAGÉES : TRIER SANS SE TROMPER

SE RECYCLENT

- Tubes fluorescents dits "néons"
- Lampes fluocompactes dites "basse consommation"

À DÉPOSER :

- à la mairie
- chez votre distributeur

NE SE RECYCLENT PAS

- Ampoules halogènes
- Ampoules classiques à incandescence

À JETER :

- à la poubelle
- surtout pas avec le verre

LES LAMPES SE RECYCLENT AUSSI BEST QUALITY

COMMUNIQUÉS

Recensement citoyen



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?
Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.
C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

CLIC du Pays de Redon

Personnes de plus de 60 ans

Personnes en situation de handicap

(Ille-&-Vilaine, Loire-Atlantique)

Familles et professionnels

Permanences gratuites du CLIC du Pays de Redon à la mairie d'ALLAIRE, sur rendez-vous, de 14h à 16h, le 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois :

- les 1 & 15 septembre
- les 6 & 20 octobre
- les 3 & 17 novembre
- les 1 & 15 décembre

- ➔ Pour obtenir des informations sur vos droits, les aides financières et les services du territoire ;
- ➔ Pour être accompagné dans vos démarches pour la constitution de dossiers administratifs.

Contact : CLIC du Pays de REDON

Centre Local d'Information et de Coordination

7 rue des Douves - 35600 REDON
3 rue Charles Sillard - 35600 REDON
(nouveaux locaux depuis juin 2014)

02 99 71 12 13 • clic@pays-redon.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous. Les après-midi sur rendez-vous.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Inscription sur la liste électorale

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire).
- Un justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition) de moins de 3 mois.
- Ancienne carte d'électeur.
- Pour les jeunes de 18 ans l'inscription se fait d'office.

Recensement militaire

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

Cantine municipale

Nous vous rappelons que pour :

La gestion des absences pour les usagers réguliers :

Prévenir les services communaux en téléphonant **la veille** ou, au plus tard, **le jour même avant 9 h** à la mairie **EXCLUSIVEMENT** au **02.99.91.28.65** ou par mail : **accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr**

En cas de **non respect des consignes**, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9 h : pas de facturation.
- absence non signalée ou signalée après 9 h le jour concerné : facturation à 100 %

La gestion des inscriptions pour les usagers occasionnels :

Prévenir les services communaux en téléphonant au plus tard, **le vendredi précédent avant 12 h** à la mairie **EXCLUSIVEMENT** au **02.99.91.28.65** ou par mail : **accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr**

Pour les **cas exceptionnels justifiés**, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- présence signalée la veille : facturation à 100 %
- présence non signalée la veille et signalée le jour concerné avant 9 h : facturation à 125 %
- présence signalée après 9 h le jour concerné : pas de repas

Prix du repas au 1^{er} janvier 2014 : 3,00 €

Le paiement de la facture de cantine peut se faire de 3 façons :

- soit paiement par chèque ou espère directement à la perception d'Allaire,
- Soit par prélèvement automatique (se renseigner auprès de la mairie),
- Soit par paiement sur internet via TIPI.

Nos services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Carte Nationale d'identité

Documents à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité

Personne Majeure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissant de l'attestation.
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport.

Personne Majeure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de la personne établissant l'attestation.

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

Personne Mineure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Photocopie du livret de famille.
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents.
- En cas de divorce fournir une copie du jugement.

Personne Mineure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS

Maison des permanences et des services publics à ALLAIRE

Située au 1, rue Le Mauff (derrière la mairie)

- **CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT (ADIL)**

Le 3^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h30

- **ADAPEI Service d'accompagnement à la vie sociale (permanences éducateurs)**

le vendredi 14h00 - 18h00 selon planning

CENTRE ASSOCIATIF

- **MUTILÉS DU TRAVAIL** - Le 3^e jeudi de chaque mois de 11 h 00 à 12 h 00 - Salle n° 5 - Rez-de-chaussée

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Depuis le 1^{er} août 2011, la CAF du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

Point d'accueil interrégional à REDON - 2 rue de Rennes.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MAIRIE D'ALLAIRE

- **MISSION LOCALE** - 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14 h à 17 h. Prendre rendez-vous au 02 99 72 19 50.
- **CLIC** - 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.

CPAM - CRAM

- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

Depuis le 1^{er} mars 2009, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille-et-Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière :

2 rue du Docteur Lagrée - BP 70109 - 35601 REDON CEDEX.

Celui-ci fonctionne **du lundi au vendredi de 8 h à 17 h**, sans interruption et concerne tous les assurés du canton d'Allaire.

- **CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE**

Sur rendez-vous au 0821 10 35 35. Trois permanences par semaine.

Permanences situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON.

- **CICAS** - Rendez-vous permanences Ploërmel, Muzillac ou Vannes au 0820 20 00 75

**Depuis le 6 juin dernier PÔLE EMPLOI vous accueille
3 rue Charles Sillard à REDON (près de la Gare).**

Horaires d'ouverture au public

Mairie : ☎ 02 99 91 28 65

Fax : 02 99 91 30 44

Du Mardi au Vendredi : 8 h 00 – 12 h 00
et 14 h 00 – 17 h 30

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Lundi : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr
(pour la cantine, l'urbanisme, l'Etat-Civil)

crousseau.mairie@orange.fr (pour le bulletin
municipal, l'aide sociale, les transports scolaires)

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

**AOÛT : la mairie sera fermée au public tous les
après-midi du 28 juillet au 16 août inclus.**

Médiathèque : ☎ 02 99 91 38 52

Fax : 02.99.91.24.21

Prêts d'ouvrages :

le mardi de 16 h 30 à 19 h 15

le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00

le vendredi de 16 h 30 à 18 h 00

et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00

Cybercommune :

le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

E-Mail : mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Site Web : <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

La Poste : ☎ 02 99 91 23 00

Du lundi au vendredi : 13 h 30 – 15 h 45

Samedi : 9 h 00 – 11 h 45

Assistante sociale : ☎ 02 99 71 91 15

M^{me} GERVOT. Permanences possibles en
Mairie de ST-JACUT-LES-PINS ou au Centre
médico-social d'ALLAIRE (CMS).

(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)



Permanences du Maire et des Adjoint

Le Maire – Christophe ROYER

Sur rendez-vous.

1^{ère} adjointe – Marie-Paule NAËL

(affaires sociales et cadre de vie)

Sur rendez-vous.

2^e adjoint – Jean-Yves DENOUAL

(voirie, assainissement)

Sur rendez-vous.

3^e adjoint – Ambroise TUAL

(bâtiments & logements communaux,
espaces verts)

Sur rendez-vous.

4^e adjointe – Béatrice STÉVANT

(vie associative, culturelle et économique)

Sur rendez-vous.

Une nouvelle station de pompage !



22 ans après sa fermeture, la station de production d'eau potable du Gué Blandin a été entièrement rénovée et parfaitement intégrée dans le paysage.